

ANZIN'MAG

votre magazine municipal d'informations

- p. 14 Ouverture de la MAM
- p. 21 Déconstruction des cours Duterne et de la Fosse
- p. 24 Un nouveau Comité de quartier centre

Localisation
des caméras



« La sécurité,
une priorité de notre mandat »

p.16

SOMMAIRE



7



13



15



16



21



23

03 ÉDITO

04 TEMPS FORTS

06 EN BREF

10 L'INTERVIEW

▪ Daniel Delsol

11 VIE ANZINOISE

- Anzin'Clic
- L'aide au permis
- Nouvelle médiatrice santé
- Actions Contrat de ville
- Claudy de Noyette
- Ouverture de la MAM

15 EN IMAGES

- Les Jardinades

16 DOSSIER

- Sécurité

20 CADRE DE VIE

- Jardins partagés
- Ecole Jean Jaurès
- Rue Gustave Thiétard
- Cour Duterne

22 VIE PRATIQUE

- Inscriptions scolaires et périscolaires
- THLV
- Programme des ALSH

24 VIE ASSOCIATIVE

- Comité de quartier centre

25 VIE CULTURELLE

- Inscriptions au Conservatoire
- Coups de cœur médiathèque
- Préparation du Carnaval

27 TRIBUNES



Anzin' Mag



Directeur de publication : Pierre-Michel BERNARD

Rédaction : Delphine PLATEAU ▪ Conception graphique et mise en page : Damien ROGER

Crédits photos : © Mairie / © Fotolia ▪ Distribution : services municipaux

Impression : Becquart Impressions ▪ Tirage : 7000 exemplaires

www.ville-anzin.fr

édito



Pierre-Michel
BERNARD
Maire d'Anzin

De nouveaux moyens pour lutter contre l'insécurité et les incivilités

Chères Anzinoises, chers Anzinois,

Les nombreuses animations municipales vont se poursuivre. Nous attendons encore un public très nombreux le 14 juillet sur la place Roger Salengro, pour le **concert d'Amir**, puis pour notre feu d'artifice. En raison du maintien de l'état d'urgence sur le territoire national, des mesures de sécurité strictes nous sont imposées par les services de l'État. Tous les accès étant sécurisés avec fouille de chaque spectateur, je ne peux que vous conseiller de venir si possible à pied et bien avant le début du concert pour pouvoir en profiter.

Les 22 et 23 juillet, **Nos Quartiers d'Été** sur le thème des Médiévales s'installeront dans le **parc Mathieu** où de nombreux divertissements vous seront proposés.

Le 16 septembre, nos associations vous attendront place Roger Salengro pour le traditionnel

Forum des associations. Vous pourrez vous rendre compte de la diversité et de la richesse du monde associatif anzinois et du dévouement de tous nos bénévoles que je remercie pour leur engagement de qualité tout au long de l'année.

Puis viendra notre **braderie d'Automne** le 15 octobre, organisée par

les Marchés de France en partenariat avec votre municipalité.

Nos seniors pourront également participer à la **cérémonie des Noces d'Or** le 3 septembre, à nos 2 **banquets d'Automne** les 17 septembre et 1^{er} octobre, et bien sûr à notre **Semaine Bleue** du 18 au 21 octobre, avec toujours des animations de grande qualité et quelques nouveautés cette année...

Du nouveau cet été...

Nous allons profiter de l'été pour réaliser une **réfection complète de la rue Gustave Thiétard**, de la rue Victor Hugo jusqu'au pôle d'échange. Des travaux seront également réalisés sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable, ce qui nécessitera une déviation de circulation pendant environ 2 mois et demi.

Une autre bonne nouvelle est l'ouverture le 10 juillet de la **Maison d'Assistantes Maternelles** au 28 rue de Raismes, où 4 assistantes maternelles attendent 16 enfants dans un espace complètement réhabilité.

Notre sécurité est l'affaire de tous

Le dossier de ce magazine est consacré aux moyens supplémentaires qui vont être mis en place pour la **sécurité et la lutte contre l'incivilité** sur notre commune. En 2017, **28 caméras supplémentaires** vont être installées, dont 2 caméras mobiles. Pour la fin de l'année, j'espère que nous aurons un centre de supervision urbain qui permettra de visualiser en direct toutes nos caméras et facilitera l'intervention de notre police municipale. Celle-ci sera équipée très prochainement de caméras individuelles et sera donc en capacité de filmer ses interventions dans des conditions encadrées par un texte de loi spécifique.

Nous allons également mettre en place la **participation citoyenne** sur notre ville. Pour ce faire, nous avons besoin de vous : 3 réunions publiques sont programmées les 1^{er} (espace A. Parent), 7 (salle C. De Noyette) et 15 septembre (en mairie), en partenariat avec la police nationale, pour vous expliquer le but et le principe de cette démarche. Je vous attends nombreux à ces réunions **notre sécurité est l'affaire de tous**.

Anzinoisement vôtre,

Nous attendons un public très nombreux le 14 juillet, pour le concert d'Amir



Retrouvez l'ensemble des galeries photos sur www.ville-anzin.fr



■ 17 mars
Cérémonie citoyenne



■ 29 mars
Vernissage de l'exposition de l'école municipale d'Arts plastiques



■ 7 avril
Souvenirs d'autrefois à la médiathèque



■ 30 avril
Cérémonie du souvenir des victimes et héros de la déportation



■ 1^{er} mai
Fête du travail



■ 8 mai
Commemoration de la victoire 1945



■ 10 mai
Thé dansant du CCAS



Vous l'avez
AIMÉE !



www.facebook.com/villeanzin

Flashez
moi!



■ 22 mai

M. le Maire, Mme Tomson et les 4 assistantes maternelles ont signé le bail de la « MAM'Ilou » (cf. p. 14), marquant l'ouverture prochaine de la structure, et la création d'un nouveau mode de garde à Anzin. C'est l'événement qui a suscité dernièrement le plus de réactions sur la page Facebook de la ville.

Si vous ne faites pas encore partie des presque 3400 **abonnés** à notre page [Facebook](#), rejoignez-nous sans attendre : vous aurez peut-être la chance de voir votre publication préférée mise à l'honneur dans le prochain magazine !

■ 12 mai

Flashmob de la Batucada sur le marché



■ 19 mai

Fête des voisins



■ 23 mai

Fête des Mères dans les maisons de retraite



■ 22 mai

Forum de la Prévention routière,
les gagnants de la voiture et du vélo



■ 20 mai

Gérald de Palmas au théâtre



■ 1^{er} juin

Concert des orchestres à l'école au théâtre

Scolarité

Coup de pouce clé, partenaire de la réussite scolaire



Le 22 mai, une vingtaine d'élèves de CP ont été mis à l'honneur à l'occasion de la cérémonie de clôture des Clubs coup de pouce clé 2016-2017. Les efforts de ces petits « poucets » et l'engagement de leurs parents ont été salués par M. le Maire, par l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Catherine De Revière, et par le représentant de l'association « Coup de pouce ». Depuis plusieurs années déjà, ce dispositif accompagne des élèves dans leur apprentissage de la lecture et de l'écriture, en les aidant à prendre confiance en eux et en suscitant chez eux l'envie d'apprendre. Bravo à ces élèves des écoles Carpeaux, Jaurès et Voltaire : qu'ils puissent continuer de récolter les graines qu'ils ont semées tout au long de l'année !

Santé

10 ans de participation au programme VIF, ça se fête !



Le 12 avril, au complexe Léo Lagrange d'Anzin, Valenciennes Métropole a fêté les 10 ans de sa participation au programme de promotion de la santé Vivons en Forme (VIF), axé sur l'alimentation et l'activité physique. Organisé avec les référents VIF de 10 communes du territoire, cet événement a réuni près de 220 enfants âgés de 8 à 12 ans.

Au programme de cette journée, différentes activités en présence des éducateurs sportifs de la ville : initiation au football américain avec « Les coyotes d'Anzin », jeux d'opposition dans le dojo, athlétisme, partie d'épervier... sans oublier la composition et la dégustation d'un goûter équilibré, une animation organisée par l'association valenciennoise CHAAFIP et la chargée de mission du programme VIF.

Après toutes ces activités, les enfants ont réalisé ensemble un flash mob avec Pody, la mascotte de VIF.

Police municipale

Partez en vacances l'esprit serein grâce à l'opération Tranquillité Vacances

Tout au long de l'année, les Anzinois ont à leur disposition un service gratuit, proposé par la Police municipale en partenariat avec la Police nationale : l'opération « Tranquillité vacances ». Celle-ci consiste à faire surveiller votre habitation pendant votre absence (vérification des fermetures de portes, des fenêtres et volets, contrôle de l'arrière de la maison si possible...). La police passe tous les jours et, à chaque passage, dépose un papier dans votre boîte aux lettres. 1367 passages ont été effectués en 2016. Le formulaire est disponible auprès de la Police municipale ou téléchargeable sur le site de la ville (www.ville-anzin.fr, rubrique « Espace urbain »).



Immobilier

Nouveau programme « Majorelle » à Anzin



Devenez propriétaire ou investissez en loi Pinel dans une résidence sécurisée proche de toutes commodités : le groupe Sofim réalise un programme résidentiel de maisons et appartements neufs rue Faidherbe prolongée, à seulement quelques minutes à pied des arrêts de tramway, à proximité du Parc Dampierre, des écoles, services, commerces...

Profitez des offres commerciales pour le lancement du projet :

- appartement en rez-de-chaussée (1 chambre + terrasse + 1 place de stationnement) à partir de 106 000€ (TVA 5,5%, sous réserve d'éligibilité) ;
- maison T4 (3 chambres) à partir de 164 357€ (TVA 5,5%, sous réserve d'éligibilité).

Ces logements feront l'objet d'une prestation soignée et clef en mains (salle de bains aménagée, menuiseries PVC avec volets roulants, raccordement au réseau, place de stationnement privative, jardin clôturé...)

La certification Réglementation thermique 2012 vous assurera de faibles consommations d'énergie (classe énergétique B). Sofim dispose d'une maison décorée à seulement 15 minutes du programme immobilier, que vous pouvez visiter sur rendez-vous au 03.20.93.11.05.

Plan canicule

Rappel des bons gestes en cas de forte chaleur

N'oubliez pas les bons réflexes à adopter :

- maintenir son habitation au frais en fermant volets et rideaux, en provoquant des courants d'air, en évitant d'utiliser des appareils électriques chauffants ;
- limiter l'exposition à la chaleur en évitant de sortir aux heures les plus chaudes, en passant au moins 2 à 3h par jour dans un endroit frais voire climatisé, en portant des vêtements légers de couleur claire ;
- éviter les activités qui nécessitent des dépenses d'énergie importantes (courses, jardinage, bricolage, sport...) ;
- se rafraîchir régulièrement en se mouillant la peau avec des linges humides, en utilisant des vaporisateurs, en prenant des douches fraîches ;
- s'hydrater en buvant 1,5 litre d'eau par jour, ainsi que d'autres boissons non alcoolisées (thé, café, soupes froides, sorbets, jus de fruits) ;
- bien s'alimenter pour compenser les pertes en eau et en sel notamment.



Pour rappel, les personnes âgées ou isolées sont invitées à s'inscrire sur le registre du CCAS.

■ **Pour tout renseignement**, contactez le 0800.59.40.59.

La semaine Bleue
Du 18 au 21 octobre 2017
Semaine Nationale des Personnes Âgées

Toute la semaine
Mercredi 18 octobre
KARAOKÉ

Vendredi 20 octobre
Bernard Mabille

Samedi 21 octobre
Frank Michael

Jeu 19 octobre
COMEDIE MUSICALE ARENBERG

UNE SEMAINE DE FÊTE à partir de 65 ans*

Organisée par le CCAS et le Club des Aînés

Salle municipale des fêtes, Square de la République

Renseignements
CCAS : 03.27.28.21.00

A
energies

Seniors

La Semaine Bleue se déroulera du 18 au 21 octobre

Comme chaque année, la municipalité et le CCAS ont concocté un programme de choix pour la Semaine nationale des personnes âgées. Thés dansants et spectacles rythmeront une semaine chargée, sans oublier le traditionnel repas du samedi. Côté spectacles, c'est vous qui serez la vedette d'un grand karaoké le mercredi 18, avant d'accueillir le lendemain la comédie musicale Arenberg. Place à l'humour le vendredi 20 grâce à la venue de Bernard Mabille, pour finir en beauté avec le charmeur de ces dames, Frank Michael, le samedi 21 octobre.

Côté danse, le grand orchestre de variétés Trio Jérôme Dhainaut Orchestra assurera l'ambiance toute la semaine, accompagné de musiciens d'Erod 7. Rappelons que cette semaine est accessible à toute personne domiciliée à Anzin ayant 65 ans et plus (et son conjoint, le cas échéant).

N'oubliez pas de vous inscrire en mairie (auprès du CCAS) jusqu'au 11 octobre.

■ **Pour tout renseignement**, contactez le 0800.59.40.59.

Rappel

N'oubliez pas de vous inscrire au Banquet d'automne



Offerts par la municipalité aux plus de 65 ans (60 ans pour les femmes seules), les traditionnels banquets d'automne se dérouleront les dimanches 17 septembre et 1^{er} octobre 2017. Ouvertes début juin, les inscriptions s'achèvent le 1^{er} septembre pour le 1^{er} banquet, et le 15 septembre pour le 2^e banquet. Pour vous inscrire, présentez-vous au CCAS (en mairie), muni de votre livret de famille ou d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, le vendredi de 9h à 11h30 (excepté le 14 juillet). Rappelons que la ville met en place des moyens de transport pour les personnes habitant le quartier de la Bleuse-Borne et la résidence des Anciens Combattants et pour les personnes à mobilité réduite. Pour en bénéficier, n'oubliez pas d'en faire la demande à l'inscription ! Les repas peuvent aussi vous être livrés à domicile le lendemain des banquets, sous certaines conditions : pour cela, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS.

■ **Pour tout renseignement**, contactez le 0800.59.40.59.

Solidarité

Appel aux dons pour la collecte de jouets



Poupées, voitures, jouets 1^{er} âge, jeux de société, déguisements, puzzles, livres, BD... encombrant vos placards ? Pour la 5^e année consécutive, le CCAS met en place l'opération « Offrez vos anciens jouets » et lance un appel aux généreux donateurs.

Vous pouvez lui déposer des jouets d'occasion, propres, en bon état, et destinés à des enfants de 0 à 10 ans.

Les jouets récoltés seront offerts en décembre lors du Noël de la Solidarité, à des enfants anzinois issus de familles en difficulté.

■ **Pour tout renseignement**, contactez le 03.27.28.21.00.

Sécurité

Nos aînés sensibilisés aux dangers du quotidien

Saviez-vous que la majorité des cambriolages ont lieu la journée et non la nuit ? Et pas seulement pendant les vacances d'été, mais toute l'année ? C'est pour évoquer ces sujets, mais aussi les vols à l'arrachée et autres escroqueries, que des agents du CCAS et de la Police municipale sont intervenus au Club des aînés. L'objectif étant de sensibiliser nos personnes âgées aux dangers du quotidien en termes de sécurité, et aux bons comportements à adopter lorsqu'on en est victime. Une initiative née de la volonté des maires dans le cadre du CISP (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance), après une formation des agents intervenants. Alors, sans tomber dans la psychose, n'oubliez pas certains principes de base : ne vous promenez jamais avec de grosses sommes d'argent, conservez les photocopies de vos papiers chez vous pour faciliter les démarches en cas de perte ou de vol, et n'hésitez pas à déposer plainte systématiquement auprès de la Police nationale, quelque soit le montant du préjudice !



CCAS

Départ en retraite

Après 18 ans de service au sein du CCAS, Claudie Van Leuven a fait valoir ses droits à la retraite. Chargée de la distribution du courrier et régisseuse pour la restauration à domicile des personnes âgées, son départ a été salué mi-mai par ses collègues, responsables et élus. Souhaitons-lui une longue et agréable retraite !



Concert

Amir à Anzin le 14 juillet



Après Kendji Girac en 2015, Gilbert Montagné en 2016, c'est Amir qui sera en concert à Anzin pour la Fête Nationale 2017 ! Même si toutes les mesures seront prises pour assurer votre sécurité (contrôle des sacs et palpation sur la place Roger Salengro et sur l'avenue des Sports pour le feu d'artifice), voici un rappel de quelques

dispositions de bon sens : n'emmenez pas de poussette ni de 2 roues, seuls les piétons pourront accéder à la place. En raison du peu de stationnements disponibles, ne cherchez pas à vous garer dans le centre-ville à tout prix : il faudra se résoudre à marcher ! D'autant que plusieurs axes seront fermés, et que la rue Gustave Thiétard, en travaux, sera inaccessible. Pour des raisons évidentes de sécurité, évitez d'emmener de trop jeunes enfants, et ne vous encombrez pas d'un sac, pour ne pas tenter les pick-pockets ! Les animaux domestiques, quant à eux, seront interdits.

Risques miniers

Un plan de prévention en cours d'élaboration



Un plan de prévention des risques miniers (PPRM) est actuellement en cours de réalisation par les services de l'Etat, en concertation avec les collectivités et les acteurs locaux, sur les communes d'Anzin, La Sentinelle et Valenciennes.

L'objet de ce PPRM est de garantir la sécurité des personnes et la protection des biens face aux risques de mouvements de terrain et d'émissions de gaz de mine.

Ce document a des conséquences sur les projets d'urbanisation et d'aménagement, ainsi que sur les biens existants situés dans les zones exposées. Les habitants seront prochainement invités à donner leur avis lors d'une enquête publique ; une réunion publique sera organisée le 14 septembre à la salle des fêtes à ce sujet.

D'ici-là, pour toute information, une plaquette est disponible en mairie ; les documents constitutifs du PPRM sont quant à eux consultables sur le site internet www.nord.gouv.fr

9

Sapeurs-pompiers

Campagne de recrutement de volontaires le 16 septembre

Le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) d'Anzin recherche des personnes prêtes à s'engager comme sapeur-pompier volontaire. Cet engagement citoyen demande d'avoir du temps à y consacrer (environ 1000 h par an), de résider à moins de 5 minutes du CIS, d'être âgé(e) de 16 à 55 ans et d'être à jour de vaccination (notamment l'hépatite B).

Des tests de présélection auront lieu le samedi 16 septembre à 8h au CIS d'Anzin. Ils seront composés de tests sportifs, écrits et d'un entretien individuel. Toutes les personnes intéressées doivent envoyer une

lettre de motivation et un CV au CIS (2, rue du commandant Fabry 59410 Anzin) ou se présenter spontanément au CIS.



Insalubrité

Autorisation préalable à la mise en location

Comme nous l'évoquions en p. 21 de notre dernier magazine, la municipalité intensifie sa lutte contre l'habitat indigne en mettant en place un régime d'autorisation préalable à la mise en location d'un logement. A compter du 1^{er} octobre 2017, une demande doit être réalisée avant chaque nouvelle mise en location (sont exclus les reconductions, renouvellements, avenants au contrat de location). Seules certaines zones géographiques de la ville sont concernées. Chaque demande d'autorisation fera l'objet d'un contrôle du logement pour vérification de sa conformité et de sa décence. Le formulaire Cerfa (n° 15652*01) de demande d'autorisation et sa notice d'utilisation sont disponibles en mairie (service Habitat Logement), sur le site www.service-public.fr, ou sur le site de la ville. La demande d'autorisation, une fois remplie, est à déposer au service Habitat Logement, ou communicable par mail à cette adresse : habitatlogement@ville-anzin.fr

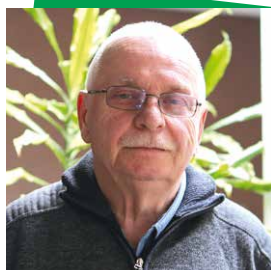


■ Plus d'informations au 03.27.28.21.19 ou sur www.ville-anzin.fr

Portrait

Retraité, un vrai métier !

Daniel Delsol est depuis 8 ans président du Club des anciens. Un investissement bénévole important pour cet ancien pompier communal, qui aime aussi pêcher, bricoler, et s'occuper de ses petits-enfants.



Daniel Delsol

Pourriez-vous revenir en quelques mots sur votre parcours ?

Anzinois depuis toujours, je suis né à Anzin, comme mon épouse, il y a 71 ans. J'ai d'abord été serrurier, puis chauffeur routier, avant de travailler en mairie d'Anzin où je suis resté 25 ans, en tant que sapeur-pompier (avant la départementalisation, les sapeurs-pompiers étaient communaux). D'abord volontaire, puis professionnel, je suis resté 30 ans en tout chez les pompiers. Aujourd'hui, cela va faire 12 ans que je suis en retraite, et 8 ans que je préside le Club des anciens.

Comment en êtes-vous venu à prendre la présidence du Club ?

Je me suis toujours investi dans la vie associative. Lorsque j'étais en mairie, j'étais vice-président de l'Amicale du personnel. Dès ma retraite, j'ai intégré le club des aînés, en tant qu'adhérent. Puis lorsque le président a démissionné, personne ne se présentait à sa succession ; je me suis donc proposé.

Comment fonctionne le Club des anciens ?

Ça marche plutôt bien. Nous comptons 180 adhérents cette année, répartis dans les 2 clubs : 140 environ dans le centre-ville, et une quarantaine à la Bleuse-Borne. La plupart sont Anzinois, même si nous accueillons quelques extérieurs qui ne trouvent pas leur bonheur ailleurs. Il faut avoir plus de 60 ans pour adhérer, mais nous acceptons parfois les gens plus jeunes. Nous nous réunissons tous les mardis et jeudis après-midi, de 14h à 17h30, pour jouer aux cartes et à d'autres jeux de société, discuter, boire un café. Il y a aussi le coin des tricotuses, qui travaillent beaucoup pour le Téléthon. Nous organisons également des sorties, une fois par mois environ : nous allons à des thés dansants, à proximité (Raismes par exemple), mais aussi plus loin (Hondschoote ou dans l'Aisne récemment). Puis nous fêtons tout un tas d'événements dans l'année : la Galette des rois, la Fête des

Mères, la Fête des Pères, le Carnaval, les Noces d'Or, Noël, les anniversaires...

Nous facilitons aussi certaines démarches pour nos adhérents : par exemple, nous nous chargeons des inscriptions aux événements organisés par la ville et le CCAS, comme les Banquets des aînés ou la Semaine Bleue. C'est beaucoup de travail, en particulier pour notre trésorière, mais ça évite aux personnes âgées de se déplacer.

Comment financez-vous toutes ces actions ?

Nous demandons à nos adhérents une cotisation de 15€ à l'année (18€ pour les non Anzinois) ; nous avons également une subvention de la mairie (2650€ cette année), qui nous permet notamment de payer les assurances. Pour le reste, nous vendons des tickets de boissons à nos adhérents tout au long de l'année (40 cts le café), pour financer nos sorties. Nous avons aussi la chance d'avoir des locaux mis à disposition par la mairie (les 2 foyers des anciens ont été entièrement rénovés en 2013), ainsi qu'un minibus, qui transporte les adhérents chaque semaine.

Cela vous demande beaucoup de temps ?

Oui, c'est très convivial, mais aussi très chronophage, d'autant que je suis aussi membre de l'association des Anciens Sapeurs-Pompiers et porte-drapeaux des Anciens Combattants. Sans oublier les petits-enfants, dont nous nous occupons également. A bientôt 72 ans, l'heure viendra bientôt pour moi de passer le flambeau, en espérant qu'il ne soit pas trop difficile de trouver quelqu'un pour le saisir...

Nous avons la chance d'avoir des locaux mis à disposition par la mairie, ainsi qu'un minibus



Numérique

L'informatique à portée de tous grâce à Anzin'Clic

La municipalité a décidé de s'attaquer à la fracture numérique. Pour cela, deux services civiques ont été recrutés début mai. Leur tâche : aider les Anzinois à se familiariser avec l'informatique.



Vous pouvez demander un rendez-vous personnalisé.

Si l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet progresse en France, un tiers de la population n'est toujours pas équipé. A l'heure où l'on dématérialise à tout-va, il faut aussi penser à ceux pour qui des actions quotidiennes comme s'informer, constituer un CV, effectuer une télé-déclaration sur Internet, un règlement ou une réservation, peut

devenir un véritable parcours du combattant. C'est ce que l'on appelle la fracture numérique.

Pour lutter contre ce phénomène, la municipalité a décidé de recruter deux Anzinois en service civique, ayant pour mission de favoriser l'appropriation des outils numériques par la population. « C'est un nouveau service gratuit que nous avons décidé d'apporter à nos concitoyens », explique M. le Maire.

Pour faciliter la communication sur ce projet, un nouveau logo a été créé par le service Communication de la ville. C'est donc sous la bannière « Anzin'Clic » que depuis mi-juin, William et Elisa, pilotés par Zohra Vermeersch, leur chef de projet au sein du service informatique, animent



des permanences et plusieurs ateliers à destination du public.

Quels types de services ?

Il s'agit aussi bien d'ateliers découverte pour faire ses premiers pas avec l'ordinateur, que d'ateliers d'initiation ou d'approfondissement sur des thématiques particulières (surfer sur le web, utiliser des logiciels comme Word ou Excel...), d'accompagnement en autonomie. Ces ateliers étant destinés à correspondre parfaitement aux besoins des Anzinois, ils sont susceptibles d'évoluer avec le temps, en fonction de vos demandes. Et vous pouvez même solliciter un rendez-vous personnalisé.

Où et quand ça se passe ?

« Pour que chacun puisse en profiter, il y a des temps d'accueil en journée et en soirée, et ce dans toutes les structures de proximité de la ville », poursuit Pierre-Michel Bernard. Un planning a été élaboré pour répondre à cette volonté municipale (cf. dessous).

Comment joindre les services civiques ?

Vous souhaitez avoir de plus amples renseignements, vous inscrire à un atelier ou prendre rendez-vous ?

■ **Contact :** 06.47.36.70.45 ou anzinclic@ville-anzin.fr

■ SEMAINE IMPAIRE

	Matin	Après-Midi	Soir
Mardi			Claudy De Noyette 17h30 - 19h
Mercredi	Cyberbase 9h30 - 12h		André Parent 17h30 - 19h
Jeudi			Cyberbase 17h30 - 19h
Vendredi	Mairie 8h30 - 11h30	Claudy De Noyette 14h - 16h	
Samedi	Médiathèque 10h - 11h 11h15 - 12h45	Médiathèque 13h30 - 15h30	Médiathèque 16h30 - 18h

■ SEMAINE PAIRE

	Matin	Après-Midi	Soir
Lundi		Espace Mathieu (associations) 14h - 16h	
Mardi			Claudy De Noyette 17h30 - 19h
Mercredi	Espace Mathieu 8h30 - 12h	Mairie 14h - 16h	André Parent 17h30 - 19h
Jeudi		Foyer des Anciens 14h - 16h30	Cyberbase 17h30 - 19h
Vendredi	André Parent 9h30 - 11h30		

Mobilité

L'aide au permis de conduire, une affaire qui roule

Mise en place en 2016, l'aide au permis a été reconduite pour 2017. 30 personnes sont susceptibles d'en bénéficier chaque année, sous certaines conditions.

L'absence de permis de conduire constitue un handicap en matière de recherche d'emploi et de formation professionnelle : c'est pourquoi, fidèle à l'une de ses promesses de campagne, l'équipe municipale a décidé de mettre en place dès 2016 une aide au financement du permis de conduire. Sur 19 dossiers acceptés l'an dernier, 9 Anzinois ont pu bénéficier de tout ou partie de l'aide : 5 personnes ont obtenu le permis, et 4 le code. Montant du « coup de pouce » de la mairie : 400€ dans le 1^{er} cas, 300€ dans le second (cf. encadré).



La convention a été signée avec l'auto-école C'est Permis.

Pour quels bénéficiaires ?

Les demandes sont soumises à l'approbation d'une commission d'attribution, et doivent répondre à certaines conditions :

- avoir moins de 26 ans et être suivi par la Mission locale et/ou le service emploi de la

mairie ; ou, pour les plus de 26 ans, être allocataire du RSA et être suivi par le service Emploi de la mairie ;

- avoir un projet professionnel ou un projet de formation qualifiante solide.

■ **Pour tout renseignement**, rapprochez-vous du service Emploi au 03.27.28.21.10.

Le montant de l'aide

400€, c'est le montant versé directement à l'auto-école C'est Permis à Anzin, avec qui la mairie a conventionné :

- 200 € dès l'inscription du bénéficiaire ;
- 100 € dès l'obtention du code ;
- 100 € dès l'obtention du permis.

À partir de la signature de la convention avec la mairie, le bénéficiaire dispose d'un an pour obtenir son permis de conduire. S'il dépasse ce délai, il ne bénéficiera pas de la totalité de l'aide.

Social

Une nouvelle médiatrice santé à Anzin

La municipalité a décidé de s'attaquer à la difficulté qu'éprouvent de plus en plus de personnes à se soigner.

« C'est un poste très important pour l'équipe municipale et pour la population, assure Bruno Levant, adjoint délégué à la Politique de la ville et à la Démocratie participative. Parfois, les difficultés sociales se cumulent (emploi, logement...) La santé est un moyen d'agir contre le repli sur soi et les autres formes de précarité. » Pour cela, la municipalité a souhaité mettre au service de la population une médiatrice santé : Laëticia Colette, une Anzinoise, ambulancière de formation, a pris ses fonctions fin mai en tant qu'adulte-relais. Sa mission sera d'aller au devant des personnes en souffrance, de les conseiller et de les orienter vers des structures de soins adaptées. Un vrai travail de ter-



Bruno Levant et Laëticia Colette.

rain, en collaboration avec les médiateurs sociaux, la médiatrice scolaire, les associations, et toujours en interconnexion avec les autres services de la ville (habitat-logement, CCAS...). Une fonction qui demande un bon relationnel, du tact, de la diplomatie et un grand sens de l'écoute. Des qualités dont Laëticia a su faire preuve durant son parcours

professionnel : « J'aime aider les gens », témoigne-t-elle.

■ **Pour rentrer en contact** avec la médiatrice santé, rapprochez-vous du service Cohésion sociale, au 03.27.28.21.56.

Contrat de ville

Des actions concrètes pour améliorer la vie des Anzinois

Anzin est signataire du Contrat de ville, porté par Valenciennes Métropole, et bénéficie à ce titre de financements pour monter des actions à destination des habitants.



Ces actions, d'un montant global de 200 000 € (subventionné à 50% en moyenne), sont fréquentées par plus de 4000 personnes. Ici, les ciné-goûters.

Emploi et insertion, santé, gestion urbaine de proximité, éducation et citoyenneté, prévention de la délinquance, lutte contre les grandes exclusions : voici les grandes orientations du Contrat de ville de Valenciennes Métropole. Des centaines d'actions sont menées à l'échelle de l'agglomération sur ces thématiques, pour réduire les inégalités dans les quartiers en Politique de la Ville. A Anzin, ce sont plusieurs dizaines de projets qui sont por-

tés dans ce cadre, en partenariat avec des associations de terrain. « Nous essayons d'équilibrer ces actions pour qu'elles répondent au mieux aux besoins des habitants », explique Bruno Levant, adjoint à la Politique de la ville et à la Démocratie participative.

Quelles actions, concrètement ?

« Il s'agit d'actions-phares, qui démontrent chaque année leur efficacité, comme les chantiers éducatifs avec le Capep, l'opération Coup de pouce à destination des CP, ou encore « Du jardin à l'assiette », en partenariat avec l'Épicerie solidaire. Mais ce sont aussi des actions plus récentes, comme « Bien dans mon corps, bien dans ma tête », mise en place l'an dernier auprès des collégiens, ou encore « Liens de vie, lieux de vie », un tout nouveau projet touchant au vivre-ensemble. S'y inscrivent notamment les « Ciné-goûters », qui permettent

à des personnes isolées ou ayant des problèmes de mobilité ou autre de partager un film et un goûter convivial, de débattre sur différents sujets, et surtout, de tisser du lien, ce qui est pour nous primordial. »

■ **Contact :** service Cohésion sociale, tél. 03.27.28.21.56

Bleuse Borne

Du nouveau à la maison Claudy De Noyette

Conformément à sa volonté de redynamiser la structure, la municipalité a décidé d'y missionner un agent à temps plein dès septembre.

Cela fait 16 ans qu'elle travaille pour la ville, mais c'est un nouveau pari que va relever Hanen Manai, en devenant la nouvelle « référente » de la maison Claudy de Noyette. Après avoir été animatrice petite enfance à la Bleuse Borne, intervenante sur l'éveil corporel dans les structures de la ville, et Atsem, Hanen va désormais assurer une présence quotidienne dans le quartier Bleuse Borne. « Les habitants de ce quartier excentré se sentent souvent un peu délaissés, explique Bruno Levant, adjoint à la Politique de la ville et à la Démocratie participative. C'est une volonté politique de se rapprocher de la population. Qui plus est, Hanen est originaire de la

Bleuse Borne, où elle a grandi, et où elle habite encore : cette proximité est vraiment un plus, et c'est une aubaine pour nous et notre souhait de redynamiser la maison Claudy de Noyette, qui manquait de moyens humains. »



C'est toute une équipe qui intervient dans les structures de proximité.

Ses nouvelles missions : assurer un accueil physique et téléphonique, orienter la population vers les services de la ville, créer du lien avec les habitants, remonter leurs attentes, faciliter les échanges avec les autres structures, continuer à faire vivre les actions et en mettre en place de nouvelles... Grâce à Hanen, les habitants de la Bleuse-Borne trouveront toujours une oreille attentive dans leur quartier !

Petite enfance

La MAM d'Anzin ouvre le 10 juillet

Une ouverture cet été, c'était l'objectif des 4 assistantes maternelles agréées qui s'associent pour fonder une Maison d'assistantes maternelles, la « Mam'Ilou ».

La signature du bail a eu lieu le 22 mai, en présence de M. le Maire, de Valérie Tomson, adjointe déléguée à la Politique éducative, familiale et au Handicap, et des 4 assistantes maternelles, Ghislaine Dematte, Jenny Delcoute, Nathalie Bogrand et Nelly Zatilla. En effet, ces dernières vont désormais exercer dans les locaux d'un ancien logement de fonction, propriété de la mairie.

Avant de le louer, la municipalité a investi 125 000 € pour réhabiliter et mettre aux normes ce bâtiment, qui présente de nombreux avantages : situé 28 rue de Raismes, il jouxte l'école maternelle du Mont d'Anzin ; de plain-pied, il possède un jardin, et bénéficie de la proximité d'un parking. « La mairie a pris en charge les travaux, car c'est un projet auquel l'équipe municipale tient particulièrement ; en effet, nous nous étions engagés à diversifier les modes de garde et à adapter l'offre aux besoins des Anzinois. La MAM est pour nous une façon de tenir cette promesse », expliquent les élus.

16 enfants peuvent être accueillis au sein de la MAM, un mode de garde à mi-chemin entre l'individuel et le collectif, qui présente l'avantage d'une grande amplitude (elle sera ouverte toute l'année) et de plus de flexibilité.

Dans l'attente de leur agrément collectif, les assistantes maternelles espéraient une ouverture cet été. L'agrément en main, l'aventure va pouvoir commencer, et la MAM ouvrira dès le 10 juillet !

■ **Les personnes intéressées** par ce mode de garde peuvent envoyer un mail à : ghdematte@hotmail.com



La signature du bail a eu lieu fin mai.



Une fois les travaux terminés, l'emménagement a pu commencer mi-juin.

CARNET DE VIE

Naissances (du 24 mars au 8 juin)

Baptiste PICIURA | Julia CANON | Rose COQUELLE, Evan DELGRANGE | Djulian HULLLOUX | Mohamed AILANE, Luciano JUPIN | Léana GABET | Erina PAILLART, Maryloue CORBEAUX | Logan BERGER, Noah TOKATLIAN | Ylan BAVAY | Meson CANIEZ PETIT | Candice HÉLIN | Jayzie GLINEUR | Shayleen DELCAMBRE | Flora GRZEGORCZYK | Sherylane PETIT | Charles KUZMA, Raphaël LEBEAU | Pablo VEREZ | Aaron MOUROT, Laelysse BELKASSEM PIGNART | Lukas POUSSIN | Nino RENARD | Sasha SÉNÉCHAL | Falona GARDINAL BRUYER | Sania EL BACHA | Izak ACHACHERA | Irvin SCHWAGER | Agathe LALISSE | Lukas WADOUX | Lyam BERNARD | Lucenzo LAMBERT PODVIN | Chloé PELTIER DONNAY | Tanaël MARTINS

Décès (du 29 mars au 28 mai)

Héloïse BASSEZ épouse CHARLET | Marcel CAPELLE | Daniel LARZILLIÈRE | Edmond ROSOLAK | Louisa LAMRI | Naseem MIRZA veuve MIRZA | Alfréda DESTRINGUET veuve LACQUEMENT | Jean-Pierre FLAMMENT | André MARQUANT | Ferdinand WOJNOWSKI | Grégory BROWAEYS | Jean HERBIN | Aline PREUVOT veuve BLANCHARD | Martine GOSSELIN veuve VILLAIN | Marie-Thérèse LESCIEUX veuve COUVEZ | Giuseppe ARAMINI | Lucienne PLOUCHARTE veuve MARQUAILLE | Stanisława KUBIAK veuve MARSY | Yvonne CAUCHY veuve BOUTE | Olezia SELIGA veuve STOKLASA | Charles KUZMA | Emile DUTEMPLE | Sylvie CADET épouse BANAS | Lucienne CANIEZ veuve TISON | Marie-Thérèse VITRANT veuve NÈVE | André BIENVENU | Gérard CARON | Thierry WLODARCZYK

* Les informations présentées dans le carnet de vie sont purement informatives et n'ont aucune valeur "officielle". Par ailleurs, compte tenu des délais de parution du magazine, il se peut que certains noms n'y figurent pas. Veuillez nous en excuser.

Retour sur...

Des Jardinades 2017 médiévales et festives

Soleil, bonne humeur, animations multiples et public nombreux étaient au rendez-vous.



Retrouvez la vidéo des Jardinades 2017 en flashant ce code ou sur <http://dai.ly/x5oon2>



Plus de photos sur www.ville-anzin.fr



En 2017, 28 nouvelles caméras seront installées sur la ville, ce qui représente un investissement de 120 000€.



Cadre de vie :

« La sécurité, une priorité de notre mandat »

3 questions à...



Pierre-Michel Bernard
Maire d'Anzin

“
Mettre en place
un réseau de
vigilance peut
constituer un plus
dans la prévention
et la lutte contre
la délinquance
et les incivilités
”

Vous souhaitez mettre en place une « Participation citoyenne », qui s'apparente au dispositif des « Voisins vigilants ». Pour quelles raisons ?

La délinquance augmente-t-elle à Anzin ?

Sur les chiffres dont je dispose (les 4 premiers mois de 2017), nous sommes, concernant la délinquance générale, au même niveau que l'an dernier. Il y a même eu - 20% de vols avec violences, et - 40% de dégradations de biens ; ce sont les vols et cambriolages qui augmentent, comme dans l'ensemble de l'agglomération. Cela dit, si l'on compare aux chiffres d'il y a 10 ans, la délinquance est en baisse ! Ce qui n'empêche, comme partout, un sentiment général d'insécurité chez nos concitoyens, dû notamment à des dégradations récurrentes de véhicules ou à l'accroissement des incivilités, comme les dépôts sauvages... Cela est l'affaire de tous, et même s'il n'y a pas de solution miracle, je pense que mettre en place un réseau de vigilance et impliquer davantage la population peut constituer un plus dans la prévention et la lutte contre ces phénomènes.

Depuis plusieurs années, vous étoffez progressivement le réseau de vidéoprotection. Est-ce encore le cas cette année ?

Avec l'installation de 28 nouvelles caméras et 120 000€ d'investissement en 2017 (cf. p. 19), nous avons même choisi d'amplifier et d'accélérer le mouvement, en avançant d'un an les installations prévues en 2018 ; et nous ferons de même l'an prochain. Notre stratégie aussi a évolué : après les bâtiments publics, les parcs et les parkings, nous nous tournons davantage à ce jour vers des installations sur la voie publique. Notre but est de couvrir progressivement l'ensemble des axes passants et des entrées de ville : en cas de problème, une description de véhicule nous permettra ainsi d'identifier sa plaque.

De plus, pour lutter contre la mobilité des incidents, nous allons acquérir 2 caméras nomades : elles seront déplacées au gré des faits constatés. Nous pensons les installer dans un 1^{er} temps au pied des colonnes enterrées, où l'on déplore de nombreux dépôts sauvages. Pour l'instant, les images de nos caméras ne sont visionnées qu'a posteriori,

en cas de problème ou sur réquisition du Parquet ; or, nous réfléchissons actuellement, dans le cadre du CISPD*, à mettre en place un CSU** actif. C'est-à-dire que les images pourront être visionnées en direct par des agents mutualisés avec les autres communes et accrédités pour cela. Ce qui permettra davantage de réactivité en cas de souci.

Cela laisse à penser que le CISPD* fonctionne bien sur Anzin, Raismes et Beuvrages ?

Nous avons effectivement plusieurs projets communs. Nous allons aussi équiper nos policiers municipaux de caméras ventrales, qui leur permettront de filmer et d'enregistrer leurs interventions (cf. p. 18). Etant donné que nous avons choisi de ne pas les armer, cela leur donnera un sentiment de sécurité supplémentaire, et permettra de savoir ce qu'il s'est réellement passé en cas de témoignages contradictoires. Ceci en plus des actions communes déjà menées régulièrement par nos Polices municipales, ou d'actions de communication conjointes, comme cet été sur la réglementation liée aux quads et aux 2 roues motorisés, pour sensibiliser et agir sur la problématique des rodéos urbains.

*CISPD = Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

**CSU = Centre de supervision urbain



La « Participation citoyenne » mise en place à Anzin

Sur le même principe que les « Voisins vigilants », la Participation citoyenne est un système de protection réciproque qui consiste à organiser sur la commune une chaîne de vigilance pour prévenir tout phénomène de délinquance. Elle consiste à responsabiliser les habitants en les invitant à veiller sur leur zone d'habitation.

S'ils assistent à quelque chose de suspect, ils en informent le « référent » de leur quartier qui, en fonction de la situation, prend contact avec le policier municipal ou la police. A l'inverse, en cas de vol ou d'infraction communiqués au référent du quartier, celui-ci informera les habitants concernés, ce qui permettra à chacun d'être plus vigilant, et ainsi de pouvoir déjouer certaines mauvaises intentions.

3 réunions publiques en septembre

La Participation citoyenne se met en place sur la base du volontariat. Si vous souhaitez vous associer à ce réseau de vigilance, ou tout simplement en savoir plus, des réunions publiques sont organisées par quartier :

- **vendredi 1^{er} septembre à 18h,** espace André Parent ;
- **jeudi 7 septembre à 18h,** maison Claudy De Noyette ;
- **vendredi 15 septembre à 18h,** en mairie.



Ni justiciers, ni milice

Attention ! Il n'est pas question pour les acteurs de la Participation citoyenne de faire des contrôles, des rondes ou de la délation. Il s'agit d'une vigilance passive, dans le respect de la vie privée d'autrui : s'assurer que le camion qui charge les meubles du voisin est bien un déménageur ; ou que l'ouverture du portail de l'autre voisin, en vacances, n'est pas le fait d'individus mal intentionnés...

Le but est de créer un réseau de contacts entre citoyens pour assurer leur propre sécurité et celle de leurs biens.

Ce dispositif, né dans les pays anglo-saxons il y a une vingtaine d'années et de plus en plus répandu sur le territoire français, a donné des résultats significatifs en termes de baisse de la délinquance.

Les policiers municipaux équipés de caméras individuelles

La ville d'Anzin, avec ses voisines Raismes et Beuvrages dans le cadre du CISPD, se sont portées candidates à l'expérimentation de l'usage de caméras individuelles par les agents de la Police municipale, en vertu de l'article 114 de la loi du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et son financement, et de son décret d'application du 23 décembre 2016. Les 7 agents équipés à Anzin porteront désormais une caméra ventrale pendant toute la durée de leur service. Ainsi pourvus, ils pourront procéder, en tous lieux, à un enregistrement audiovisuel de leurs interventions lorsqu'un incident se produit ou est susceptible de se produire.



Ces caméras peuvent être allumées en cas d'intervention jugée sensible. Il s'agit pour l'instant d'une mesure expérimentale.

Quels objectifs ?

Comme l'indiquent les textes, la finalité du dispositif est « la prévention des incidents » durant les interventions, « le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves, dans le cadre d'une procédure judiciaire » et « la formation et la pédagogie » des agents de Police municipale. Ces caméras ont été utilisées à titre expérimental dès 2012 par la police et la gendarmerie dans plusieurs quartiers sensibles. La Direction générale de la police nationale a depuis salué « leur effet modérateur, unanimement constaté par les fonctionnaires ».

Un dispositif encadré par des règles strictes

Les policiers équipés pourront décider de déclencher l'enregistrement lorsqu'ils le jugeront utile ; ils devront alors l'annoncer aux personnes filmées. Les caméras sont, en outre, portées de façon apparente et un signal visuel spécifique indique que la caméra enregistre.

Les enregistrements réalisés seront transférés sur un disque dur interne, dont l'accès est sécurisé. Ils ne pourront être consultés qu'à l'issue de l'intervention.

Les données récoltées seront conservées pendant 6 mois, sauf dans le cas d'une extraction pour les besoins d'une procédure, avant d'être détruites. La période test durera jusqu'au 3 juin 2018.



Caméras installées avant 2017

Caméras installées en 2017

Installations futures

Jardins partagés

Les habitants cultivent leur ville

Amener un peu de verdure en développant des projets d'agriculture urbaine, gérés par et pour les habitants : c'est l'action qui se développe en ce moment à la Verrerie.

« En collaboration avec l'association Cols Verts, la ville a décidé de réinvestir des espaces délaissés (talus, pied d'immeuble...) et de les laisser à disposition de la population, pour qu'elle y cultive des plantes, des fruits, des légumes... C'est à la Verrerie que va se trouver la première parcelle, choisie par les habitants », explique Bruno Levant, adjoint à la Politique de la ville et à la Démocratie participative.

Savez-vous planter des choux ?

Apprendre à cultiver soi-même et entretenir une parcelle n'est que l'un des objectifs du projet. Le but est également de favoriser une nutrition saine de qualité, en permettant aux participants de produire leur propre alimentation, principalement issue d'espèces locales et sans pesticides.



collectivement pour la gestion de cet espace (rotations, compost...). Et lorsque le temps ne permet pas de travailler au jardin, ils sont invités à participer à des ateliers sur le thème de la nature, la culture et la nutrition-santé. Aujourd'hui en germe à la Verrerie, ce projet est destiné à être « repiqué » sur l'ensemble des quartiers de la commune.

■ **Si vous êtes intéressés**, n'hésitez pas à vous rapprocher du service Cohésion sociale au 03.27.28.21.56.

Travaux

Une école entièrement rénovée pour la rentrée

C'est bientôt la fin des travaux à l'école Jean Jaurès. Début juin, le préau extérieur commençait à prendre forme, tandis qu'à l'intérieur, l'habillage des classes débutait. L'inauguration aura lieu le 8 septembre.



Voirie

Rue Gustave Thiétard : les travaux ont commencé

Avec 220 000 € d'investissement, il s'agit du gros programme de voirie de l'année 2017.

Avant les travaux de voirie réalisés par la ville, une mise en conformité de l'assainissement par le SIARB (eaux pluviales) sera réalisée durant le mois de juillet. Dans le même temps, les Eaux du Valenciennois remplaceront les canalisations d'eau potable dans la rue Gustave Thiétard et sur le



Mi-juin, une réunion publique a permis à M. le Maire et à son équipe de présenter aux riverains la nature et le planning des travaux.

carrefour avec la rue Victor Hugo, jusque début août.

Une fois ces travaux achevés, la voie publique sera entièrement refaite, de façade à façade, du pôle d'échange jusqu'à la rue Victor Hugo : les trottoirs seront mis aux normes d'accessibilité, les stationnements refaits, la voirie complètement restructurée.

Un plateau ralentisseur sera créé en entrée de rue, du côté du pôle d'échange.

De l'autre côté, le carrefour avec la rue Victor Hugo sera élargi, de façon à fluidifier la circulation. Deux plateaux ralentisseurs seront créés pour sécuriser davantage les passages piétons.

Durant tous ces travaux, la circulation sera interdite dans la rue Gustave Thiétard (sauf accès riverains le soir) ; la circulation rue Victor Hugo se fera en alternat par feux suivant la nécessité du chantier.

A noter qu'une déviation des différentes lignes de bus sera mise en place.

Les travaux devraient s'achever fin septembre au plus tard.

Habitat insalubre

Les cours Duterne et de la Fosse ont été démolies

La ville poursuit ses opérations de résorption de l'habitat insalubre. Courant juin, près de 30 logements ont été détruits.

Après la phase d'acquisition du foncier, les travaux de déconstruction des 2 courées sont maintenant achevés.

Un travail de requalification de cette emprise foncière est d'ores et déjà engagé pour l'implantation d'une quarantaine de logements.

Prochainement, les promoteurs seront consultés pour retenir un programme immobilier qualitatif, qui intégrera la notion de liaison douce entre la rue Jean Jaurès et la rue du commandant Fabry, et ouvrira une fenêtre sur ce véritable poumon vert que représentent les terriils...



En lieu et place seront construits une quarantaine de logements neufs.

L'emprise libérée permettra aussi le passage d'un sentier pédestre et cyclable entre la rue du commandant Fabry et la rue Jean Jaurès.



Scolaire et périscolaire

Les services continuent leur modernisation

Simplification des procédures d'inscription et de paiement, envoi automatique de facture par courrier, et bientôt par mail... tout est fait pour simplifier la vie des parents.



La facture de septembre sera envoyée mi-août. Une régularisation a posteriori est toujours possible.

Depuis plus d'un an, grâce à la mise en place d'un dossier unique, la procédure d'inscription dans les écoles de la ville et aux différentes activités périscolaires a été simplifiée. Un semainier permet aux parents d'inscrire leurs enfants pour l'ensemble de l'année à la cantine, aux NAP, à l'étude, aux mercredis... Des modifications peuvent être demandées ultérieurement par mail (reservation.elementaire.tpe@ville-anzin.fr)

ville-anzin.fr ou reservation.maternelle.tpe@ville-anzin.fr, par SMS (07.89.22.95.36) ou directement à l'espace Mathieu. Closes le 7 juillet, les inscriptions reprendront dès le 21 août à l'espace Mathieu.

Un nouveau fonctionnement plébiscité

Dernièrement, un questionnaire demandait aux parents leur avis sur la réception des factures à domicile. Et les retours sont très positifs ! Prochaine étape : envoyer ces factures par mail, par souci d'économie. D'ailleurs, c'est de cette façon que les parents ayant communiqué une adresse mail recevront leur prochaine facture. L'objectif étant de généraliser ce mode d'envoi dès 2018. Concernant le paiement, il peut se faire par carte bancaire (à l'espace Mathieu ou sur internet), en espèces ou par chèques (à l'ordre « régie du service à la population », déposé dans la boîte aux lettres ou au guichet).

- L'espace Mathieu vous accueille tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (régie de 8h45 à 11h30 et de 13h45 à 17h) ; tél. 03.27.28.21.54.

Fiscalité

La taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)

Comme nous l'évoquions dans le Bulletin municipal de novembre-décembre 2016, le Conseil municipal a décidé de mettre en place une THLV, pour lutter contre la vacance des logements.



Avec un taux de logements vacants de 9% (la moyenne nationale est de 6,5%), notre commune est particulièrement concernée par ce phénomène. Tous les ans, malgré les efforts de la ville, sur les 450 demandes de logements effectuées auprès du service logement, près de 360 restent inassouvies.

damment de votre volonté (par exemple, logement mis en location ou en vente au prix du marché, mais ne trouvant pas preneur ou acquéreur).

- Si le logement nécessite des travaux importants pour être habitable. Dans ce cas, le montant des travaux doit dépasser 25 % de la valeur du logement.
- S'il s'agit d'une résidence secondaire meublée soumise à la taxe d'habitation.

Vous êtes concernés par la THLV :

- Si votre logement est à usage d'habitation et vacant depuis plus de 2 ans au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, c'est-à-dire depuis le 1^{er} janvier 2014 ;
- Si vous occupez moins de 90 jours de suite (3 mois) votre logement au cours d'une année.

Vous n'êtes pas concernés par la THLV :

- Si le logement est occupé plus de 90 jours de suite (3 mois) au cours d'une année.
- Si le logement est vacant indépen-

Connaissez-vous la loi Cosse ?

Pour encourager la remise sur le marché des logements vacants, un nouveau dispositif d'incitation fiscale a vu le jour pour les bailleurs depuis janvier 2017. Ce dispositif appelé « Cosse ancien » (ou « loi Cosse ») incite les bailleurs à mettre leur bien en location avec un loyer abordable, inférieur au prix du marché. Plus le loyer sera modéré, plus l'abattement fiscal sera important : de 15 à 70 % sur les loyers, et même jusqu'à 85% si le logement est géré par une association agréée pour l'intermédiation locative.

Modalités pratiques

- Vous n'avez pas de déclaration à déposer.
- Vous recevez un avis d'imposition à la THLV début novembre. Vous pouvez aussi le consulter dans votre Espace particulier sur www.impots.gouv.fr.
- **Pour tout renseignement**, y compris sur les aides disponibles pour une remise en état de votre logement, contactez le service Habitat Logement au 03.27.28.21.19.

Centres de loisirs d'été : demandez le programme !



Une partie de l'équipe de direction.

Que ce soit en juillet ou en août, les équipes de la ville ont concocté un programme aux petits oignons pour nos Anzinois de 2 ans et demi à 17 ans. En voici les grandes lignes.

Au moins une sortie d'une journée par semaine, des mini-séjours et de nombreuses animations à Anzin le reste du temps, voici ce dont vont profiter les enfants inscrits aux ALSH (accueils de loisirs sans hébergement).

ALSH maternel (du 10 au 28 juillet, Île-aux-enfants)

Ateliers autour des percussions brésiliennes, actions intercommunales, sorties à la piscine, à la médiathèque, mais aussi au Parc animalier des Cytises à Lens, à la base de loisirs de Raismes, au parc d'attractions Le Fleury, à Wavrechain-sous-Faulx.

- **Directrice** : Isabelle Grou ; adjointe : Christine Blanpain.
- **Contact** : 03.27.41.78.82.

ALSH culturelle (du 10 au 28 juillet, école Voltaire)

Initiations aux percussions du monde, actions intercommunales (spectacle, structures gonflables...), sorties à la piscine, au cinéma, à la médiathèque, au Val Joly, au Planétarium de Cappelle-la-Grande, au Laser Wood, au Labyrinthe de maïs de Raismes...

- **Directrice** : Alicia Mollet ; adjoint : Loïc Lengle.
- **Contact** : 03.27.30.21.93.

ALSH sportif (du 10 au 28 juillet, complexe Léo Lagrange)

Handball, badminton, tennis de table, basket, sports de combat, futsal, athlétisme, base ball, rugby, tir à l'arc, tennis, pétanque, gym, football, course d'orientation, mais aussi : piscine, accrobranche et équitation à Raismes, bubble foot à Valenciennes, et une sortie au parc Koezio à Villeneuve d'Ascq.

- **Directeur** : Vincent Berquet ; adjoints : Jonathan Verriez, Sandrine Ostanski, Laurent Guislain.
- **Contact** : 03.61.32.14.42.

ALSH traditionnel (du 31 juillet au 25 août, école De Gaulle)

Ateliers percussions, grands jeux, sorties à la médiathèque, à la piscine de Raismes, équitation à Bouchain, sorties à la base de loisirs de Raismes, au zoo de Maubeuge, au parc d'attractions Le Fleury à Wavrechain-sous-Faulx, au parc animalier des Cytises à Lens, à Terre de singes et au parc des félins de Lumigny.

- **Directeur** : Marjorie Triquet ; adjointe : Joanita Gabet.
- **Contact** : 03.27.29.01.14.



ALSH ados (du 31 juillet au 25 août, espace Claudy de Noyette)

Le programme sera concocté en partie avec les ados.

- **Directeur** : Majid ENNASSIRI.
- **Contact** : 03.27.26.64.03.

Allô, Mr le Maire ?

Chaque mardi
vous pouvez
dialoguer
directement avec
votre Maire, de
11h à 12h au
0 8000 59 410

Permanences
le samedi matin,
sur rendez-vous
au **03.27.28.21.57**



Comité de quartier

Une nouvelle dynamique pour le Centre

Il n'avait plus de membres depuis plusieurs mois : après une réunion publique et une Assemblée générale électorale, le Comité de quartier centre a été renouvelé.



Les membres du nouveau Comité de quartier centre.

Quel suivi pour les doléances des Comités de quartier ?

« Dernièrement, un système très fin de traçabilité des demandes a été mis en place. Chaque problème ou sollicitation sera remonté au service et à l' élu concerné, et recevra une réponse détaillée systématiquement, qu'elle soit positive ou négative », assure Bruno Levant.

« Suite à une période de transition, nous voulions rebâtir un projet pour le Comité de quartier centre. Il fallait le redynamiser. Les Comités de quartier sont des instances auxquelles nous tenons particulièrement », explique Bruno Levant, adjoint délégué à la Politique de la ville et à la Démocratie participative. C'est pourquoi la mairie a organisé le 3 mai une réunion publique visant à remobiliser les habitants. « Il s'agissait pour nous de trouver des personnes souhaitant s'investir dans la vie de leur quartier et prêtes à rejoindre cette association. » Et c'est chose faite ! Une vingtaine d'habitants ont répondu présents lors de la réunion publique, qui a permis aux élus de rappeler le cadre et les missions d'un Comité de quartier. Une seconde réunion 3 semaines plus tard donnait aux intéressés la possibilité de concrétiser cet investissement en se présentant aux différents postes du bureau (cf. ci-contre).



Fabrice Renard, le nouveau président.

Quels projets pour le nouveau Comité de quartier centre ?

« Nous sommes ravis car nous avons une équipe motivée et dynamique autour du nouveau président Fabrice Renard, avec des idées et des projets déjà florissants », commente Bruno Levant. En effet, le président souhaite insuffler un nouvel élan à l'association, et a souhaité pour cela s'entourer de plusieurs vice-présidents (au nombre de 3), de façon à assurer la représentativité du quartier dans son ensemble : « Le quartier Centre est étendu, je souhaite que chaque vice-président soit un peu le référent de son secteur géographique », explique Fabrice Renard. Quant à ses motivations, la première de toute est de « remettre de la convivialité au sein du quartier, que les gens se parlent, se disent bonjour ». « La nouvelle équipe a bien compris tout l'intérêt du Comité de quartier, le vivre ensemble fait partie de leur philosophie ! », s'enthousiasme Bruno Levant.

A quoi sert un Comité de quartier ?

C'est une association qui facilite les échanges entre la municipalité et la population. Grâce à lui, les habitants peuvent remonter des situations problématiques (voiture ventouse, problème d'éclairage public...), des idées ou des propositions (aménager un ralentisseur, une aire de jeux), qui sont ensuite transmises à la mairie, via l' élu référent. En retour, ils sont informés des projets de la commune, peuvent donner leur avis et agir directement sur leur cadre de vie. Le Comité de quartier encourage également les échanges entre les habitants par le biais de rencontres et d'actions (organisation de chasses aux œufs, de cafés citoyens...). C'est aussi une ressource pour les associations locales. « Tout cela dans un seul but : rendre le quotidien plus agréable, et améliorer le bien-vivre ensemble », rappelle l' élu.

Les membres du bureau



- **Président** : Fabrice Renard ■ **Vices-présidents** : Jean-Claude Lecaille / Malika Menebhi / Christophe Semail
- **Trésorier** : Olivier Renard ■ **Secrétaire** : Daniel Dupont
- **Secrétaire adjoint** : Jacky Farce
- **Élue référente** : Aimée Carlier

Conservatoire

Envie de mettre un peu de musique dans sa vie ?

Le conservatoire municipal propose un enseignement complet, des classes d'éveil musical à partir de 4 ans 1/2 jusqu'aux cours adultes. Et c'est gratuit pour les Anzinois !

L'enseignement comprend des classes d'éveil pour les plus jeunes, des cours de formation musicale avec chorale, cours instrumentaux et classes d'ensembles et d'orchestres pour tous les autres, ainsi que des projets originaux pour les plus petits (Colourstring). De nombreuses disciplines sont proposées : flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie, tuba, percussion, violon, alto, violoncelle, contrebasse à cordes, piano, piano adulte, guitare d'accompagnement et électrique, chant.

Tarifs

■ Éveil musical - Formation musicale - Djembé

Anzinois : Gratuit

Extérieurs : 50 € pour 1 élève - 90 € pour 2 élèves

40 € par élève supplémentaire

■ Classe instrumentale et vocale

Anzinois : Gratuit

Extérieurs : 90 € pour 1 élève - 160 € pour 2 élèves

70 € par élève supplémentaire

■ Location d'instruments :

Anzinois : 55 € - Extérieurs : 130 €

Des partenariats pour un service complémentaire

Le conservatoire d'Anzin est un partenaire privilégié du Conservatoire de Valenciennes, mais aussi de l'école municipale de musique de Marly et de l'association « Musique municipale de Saint-Saulve ». Cela permet aux élèves d'accéder à d'autres disciplines, enseignées dans l'un ou l'autre établissement. Des projets communs sont également proposés aux élèves.



La saison musicale du Conservatoire est riche et variée.

Quand s'inscrire ?

Commencées en juin, les inscriptions se prendront à nouveau du 1^{er} au 30 septembre (lundi, mardi et jeudi de 15h à 19h ; mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h).

■ Renseignements : 03.27.47.16.20

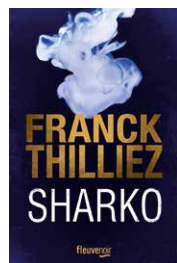
ou conservatoire-musique@ville-anzin.fr



Coups de cœur Médiathèque

Pas de vraies vacances sans un bon bouquin...

Avec les beaux jours se profile le temps, enfin, de déguster un roman sous le soleil ! Voici, du suspense à la romance, quelques idées de lecture d'été captivantes.



■ Sharko

de Franck Thilliez

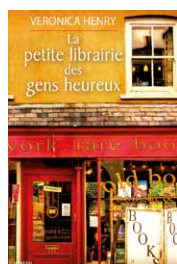
Sharko et Lucie sont sur une nouvelle affaire, un trafic terrifiant qui pourrait coûter à Lucie sa carrière et sa liberté... Le dernier roman de l'auteur à succès.



■ Sans nouvelles de toi

de Joy Fielding

Un soir, au Mexique, Carole et son mari laissent leurs deux enfants seules dans la chambre d'hôtel pour fêter leur anniversaire de mariage. En rentrant, la cadette de 2 ans, Samantha, a disparu. 15 ans plus tard, une jeune femme appelle Carole et lui annonce qu'elle pense être sa fille.



■ La petite librairie des gens heureux

de Veronica Henry

Emilia a du mal à maintenir à flot la librairie héritée de son père, mais elle ne peut abandonner ses clients. Tous ont une bonne raison de venir y chercher un dérivatif à leurs problèmes.



■ Ce que je n'oserai jamais te dire...

de Bruno Combes

Lorsque Guillaume demande Joy en mariage, celle-ci accepte, folle de joie. Pourtant, le soir de la cérémonie, elle disparaît. Guillaume découvre alors la générosité et les tourments de son épouse.

Conte musical

Un travail à la croisée des arts...

Quand musique, écriture, illustration se rencontrent pour finir immortalisés dans un livre et sur scène : c'est l'aventure extraordinaire qu'ont vécue des élèves de CE2.

Tous les 2 ans, le conservatoire d'Anzin monte un projet avec l'école de musique de Sin-le-Noble et le conservatoire de Lens. Cette année, Flavien Bassimon, professeur de flûte au Conservatoire d'Anzin, a souhaité innover : plutôt que de travailler sur des textes existants, il a proposé à l'école Gilliard-Voltaire de créer de toutes pièces un conte musical. Chiche ! la classe de CE2 de M^{me} Caucheteux étant partante, les enfants ont d'abord écouté des musiques choisies et arrangées pour un ensemble de flûtes, sur le thème du tour du monde. Puis, selon ce que chaque musique leur évoquait, ils ont écrit les textes de ce qui deviendra « Le tour du monde d'Hélène et Eclair » : l'histoire d'une jolie princesse anzinoise, partie avec son cheval à la recherche du prince charmant.



Pour le chant, les élèves ont été préparés par M^{me} Sborowski.

Un livre et un spectacle

Les enfants ont ensuite illustré leur conte aux moyens de gravures obtenues par un procédé pour le moins original : en gravant l'intérieur de briques de lait. Une technique qui permet à chaque gravure d'être réimprimée plusieurs fois. Le résultat : un vrai livre, relié et tiré à 3 exemplaires*, grâce au frère de Flavien Bassimon, Benjamin, graveur-reliur de profession... Et ce n'est pas tout : les élèves ont aussi eu la chance de participer à la restitution de leur conte sur la scène du théâtre, par plus de 70 choristes et 40 flûtistes. Un vrai travail d'équipe admiré par près de 800 spectateurs !

*Un exemplaire de l'ouvrage est consultable à la médiathèque.



Les petits auteurs et graveurs de la classe de Mme Caucheteux.

Festivités

Dans les coulisses du Carnaval

A l'heure où vous lirez ses lignes, vous aurez déjà pu profiter de notre Carnaval. Mais à l'heure où nous les écrivons, de nombreux bénévoles le préparent en coulisses. Merci à eux pour leur investissement !



L'amicale des anciens élèves de l'école De Gaulle achève de donner naissance à sa Jeannette...

... pendant que les tricoteuses, entre 2 répétitions de leur chorégraphie, mettent la dernière touche à leurs costumes et à leurs étendards.





Joël DORDAIN,
président du groupe

nombreux aux **réunions publiques organisées en septembre.**

Le risque terroriste est encore aujourd'hui bel et bien présent sur notre territoire, j'en veux pour preuve les attentats et les tentatives qui ont eu lieu ces dernières semaines.

Dans ces conditions, l'organisation de manifestations festives nécessite la mise en place de dispositifs de sécurité importants. Ce sera le cas pour **les concerts et le feu d'artifice du 14 juillet** : l'ensemble des espaces sera interdit aux véhicules et tous les spectateurs auront été au préalable fouillés.

Malgré ce contexte, l'été sera encore animé à Anzin, et la municipalité a pensé à tous les publics, qu'il s'agisse des enfants avec **les Quartiers d'été les 22 et 23 juillet** au parc Mathieu, ou de nos anciens avec **le 1^{er} banquet le 17 septembre.** Sans oublier le **Forum des assos, le 16 septembre**, qui est l'occasion de découvrir la grande diversité d'associations présentes sur la commune.

J'en profite pour rendre hommage aux nombreux bénévoles qui donnent de leur temps au quotidien pour animer notre cité. Merci à eux !

Le dossier est consacré à la **sécurité et aux moyens importants mis en place.** Même si les faits graves restent marginaux dans notre commune, les **incivilités et les actes de vandalisme** provoquent, à juste titre, de l'exaspération. La municipalité compte bien y remédier en installant de **nouvelles caméras**, et notamment des **dispositifs mobiles** qui pourront être déployés sur les lieux théâtres d'actes répétés. La mise en place de **réseaux d'habitants vigilants** est également une solution, je vous invite à vous rendre

Anzin Mag' met d'ailleurs à l'honneur **Daniel Delsol, président** heureux et très investi du **club des anciens.** Il est aux côtés du CCAS pour préparer cette année encore une Semaine bleue de grande qualité, qui comportera aussi quelques nouveautés qui, je l'espère, raviront le public.

Autre association mise à l'honneur, le **Comité du quartier centre** qui a procédé à l'élection de son bureau. **Bienvenue à ses nouveaux membres** et à son président **Fabrice Renard.** Nos Comités de quartier, véritables relais entre la ville et les habitants, sont un maillon essentiel du vivre ensemble.

Quelle que soit la saison, la ville vit au rythme des projets : qu'il s'agisse des travaux qui s'achèvent à l'**école élémentaire Jaurès** ou de la **démolition des anciennes cours Duterne et de la Fosse.** La ville est en discussion active avec des promoteurs pour proposer par la suite un nouveau projet immobilier.

Je souhaitais enfin évoquer la question des **rythmes scolaires** : vous le savez, le nouveau gouvernement souhaite laisser la possibilité aux communes de revenir aux 8 demi-journées par semaine contre 9 actuellement. Cette décision pourra être prise après une nécessaire phase de diagnostic et une concertation large des parents et de l'éducation nationale. A l'heure où j'écris ces lignes, le décret qui doit préciser la marche à suivre n'est toujours pas paru. Dans ces conditions, mener une vraie concertation à quelques jours des vacances scolaires n'est pas réalisable.

Une réflexion sera donc menée pendant la prochaine année scolaire, elle associera l'ensemble des parties concernées, et elle aura pour objectif **l'épanouissement des enfants.** Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'agréables vacances.

Votre équipe "Unis pour réussir"



Pierre HERNANDEZ,
président du groupe

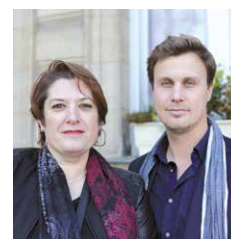
France, pays des **promesses non tenues.** Le nouveau gouvernement qui dit vouloir être rassembleur, va-t-il tenir les engagements qu'il a pris loin des rivalités et du sectarisme idéologique tel que nous le subissons au quotidien ? Arrivera-t-il à rebâtir sur les ruines et la désolation que nous ont laissées cinq ans de règne d'un gouvernement qui n'avait aucun sentiment de fierté pour le pays ? Qu'est devenue l'image de la France à l'étranger ? Bien triste ! Saura-t-il lui insuffler un nouveau dynamisme ?

Tant de souffrances pour nos concitoyens les plus démunis qui ont crus aux promesses fantaisistes de dirigeants incapables et prétentieux.



Francis BOUDRENGHIEN,
président du groupe

Comme tous les cinq ans nos concitoyennes et concitoyens ont eu le privilège d'élire leur nouveau président : en seront-ils satisfaits dans les mois qui viennent ? Quand vous lirez ce texte, vous aurez un nouveau député pour cinq ans, sera-t-il de passage ? Bien évidemment, et tous les maux qui touchent nos compatriotes n'auront pas disparus, ils continueront de vous accabler, comme avant ces scrutins. Nous continuerons à défendre vos intérêts car la trêve électorale n'aura servi à rien. Nous sommes l'opposition qui ose dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas. 2020 c'est demain.
F. BOUDRENGHIEN 06.10.68.12.82
N. FOURNARD 06.68.88.00.16.



Isabelle DEBRUYCKER
et **Nicolas FEHRING**

ÉCOLE - LE RETOUR A LA SEMAINE DES 4 JOURS ?
Le ministre de l'éducation nationale a présenté le 8 juin au conseil supérieur de l'éducation nationale un projet de décret qui prévoit l'expérimentation du retour à la semaine de 4j. Plusieurs communes ont déjà choisi de basculer dès septembre en anticipant la décision des autorités. Même s'il paraît difficile de précipiter un changement pour la rentrée 2017 qui se ferait de fait sans concertation, **nous militons pour le retour à la semaine de 4j** et appelons rapidement à une réflexion commune sur la rentrée 2018 avec les parents d'élèves et les équipes éducatives pour le bien être de nos enfants.

Anzin célèbre la **Fête Nationale**

avec **AMIR**

**Vendredi
14 juillet**

Défilé...

10h : Départ de la Verrerie
Arrivée : place Roger Salengro

Concerts...

place Roger Salengro

20h : Bruno Moneroe

21h : Amir

Feu d'artifice...

23h au stade Léo Lagrange.
Thème : « Génération Hit 2017 ».

www.ville-anzin.fr

Les établissements publics sont autorisés
à demeurer ouverts jusqu'à 2 heures
du matin la nuit du 14 juillet 2017.

